

**RAPPORT DU ou DES COMMISSAIRE(S) AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2009

ASL MONDEVILLE

121 rue du Docteur CALMETTE 14120 MONDEVILLE

Cabinet SARL SOREC

Siège social : 7 rue Karl PROBST, 14000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre comité directeur, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de ASL MONDEVILLE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur un point noté en page 5 de l'annexe relatif à l'absence de provision d'un complément de cotisations retraite complémentaire.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Nous n'avons pas relevé d'anomalie sur l'application de ces principes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du comité directeur et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

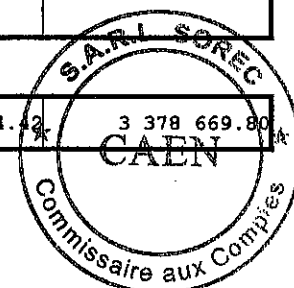
Fait à CAEN, le 29/04/2010
Pour la SARL SOREC
Commissaire aux comptes

Christophe LE BOULANGER
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christophe Le Boulanger', is written over a diagonal line that extends from the bottom left towards the top right. The signature is somewhat stylized and cursive.

BILAN

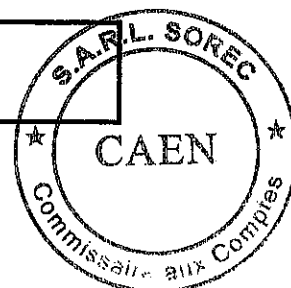
ACTIF	Exercice			Exercice précédent 31/12/2008		
	Montant brut	Amort. ou prov.	Montant net			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles	37 405.84	-37 405.84		903.69	
	TOTAL	37 405.84	-37 405.84		903.69	
	Terrains	485 762.81	-64 064.33	421 698.48	431 572.63	
	Constructions	2 244 414.77	-675 136.89	1 569 277.88	893 426.45	
	Installations Techniques	271 974.62	-149 338.30	122 636.32	145 648.58	
	Matériel outillages industriels	360 812.78	-213 866.79	146 945.99	123 980.85	
	Matériel de transport	9 030.10	-3 601.08	5 429.02	7 235.04	
	Matériel de bureau et informatique	24 353.68	-9 967.49	14 386.19	9 126.66	
	Mobilier	27 551.88	-3 296.65	24 255.23	22 622.89	
	Autres immobilisations corporelles	6 002.99	-6 002.99		554 883.72	
TOTAL	3 429 903.63	-1 125 274.52	2 304 629.11	2 188 496.82		
ACTIF IMMOBILISE	Participations					
	Créances ratt. à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	167.69		167.69	167.69	
TOTAL	167.69		167.69	167.69		
Total de l'actif immobilisé	3 467 477.16	-1 162 680.36	2 304 796.80	2 189 568.20		
ACTIF CIRCULANT	Mat. premières approvisionnements	219.56		219.56	259.48	
	En cours de production de biens					
	En cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	TOTAL	219.56		219.56	259.48	
	Avances et acc. versés sur cdes	87 900.44		87 900.44	47 701.77	
	Créances	Clients et comptes rattachés	21 998.25		21 998.25	16 438.93
		Autres créances d'exploitation	16 393.94		16 393.94	49 345.79
		Autres créances diverses	12 393.40		12 393.40	20 679.29
		TOTAL	50 785.59		50 785.59	86 464.01
	Divers	Valeurs mobilières de placement	957 862.46		957 862.46	907 735.69
Disponibilités		55 914.70		55 914.70	102 274.34	
TOTAL	1 013 777.16		1 013 777.16	1 010 010.03		
Charges constatées d'avance	44 784.87		44 784.87	44 666.31		
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance	1 197 467.62		1 197 467.62	1 189 101.60		
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des obligations						
Ecarts de conversion Actif						
TOTAL DE L'ACTIF	4 664 944.78	-1 162 680.36	3 502 264.42	3 378 669.80		



Au 31/12/2009

PASSIF		Exercice 31/12/2009	Exercice précédent 31/12/2008
CAPITAUX PROPRES	Capital		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 690 088.93	1 613 841.92
	Report à nouveau		
	Résultats en instance d'affectation		
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	78 022.82	76 247.01	
Situation avant répartition	1 768 111.75	1 690 088.93	
Subventions d'investissement	387 140.52	410 015.14	
Provisions réglementées	80 112.04	63 051.98	
Total	2 235 364.31	2 163 156.05	
Autres fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
PROV	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	821 641.99	718 666.94
	Emprunts et dettes financières divers	140.00	100.00
	Total	821 781.99	718 766.94
	Avances et acomptes reçus sur commandes	290 138.50	254 768.34
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 471.52	104 045.66
	Dettes fiscales et sociales	76 051.06	91 659.05
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 254.79	17 223.25
	Autres dettes	3 465.26	17 360.34
Total	145 242.63	230 288.30	
Produits constatés d'avance	9 736.99	11 690.17	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	1 266 900.11	1 215 513.75	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	3 502 264.42	3 378 669.80	

Crédit-bail immobilier	
Crédit-bail mobilier	
Effets portés à l'escompte et non échus	

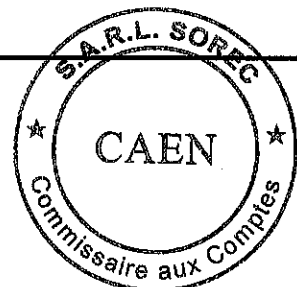


ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009
dont le total est de 3 502 264.42 et au compte de résultat
de l'exercice, présenté sous forme de liste dont le total
est de 1 907 633.43 dégageant un Bénéfice de 78 022.82

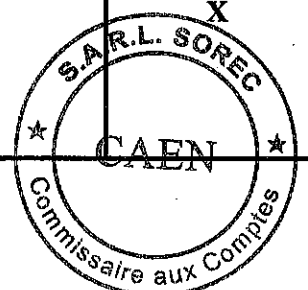
Les notes et les tableaux, ci-après, font partie intégrante
des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis par le CONSEIL D'ADMINISTRATION



ANNEXE
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT
DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

Elémen N°	Eléments d'information	Information produites
1	Règles et méthodes comptables. Méthodes d'évaluation. Calcul des amortissements et provisions Changement des méthodes Dérogation Informations complémentaires pour donner l'image fidèle.	X
2	Etat des immobilisations.	X
3	Etat des amortissements	X
4	Etat des provisions inscrites au bilan.	X
5	Etat des échéances des créances et des dettes.	X
6	Etat des frais d'établissement. des frais de recherche et développement. du fonds commercial.	X
7	Etat des produits à recevoir. des charges à payer.	X
8	Etat des charges à répartir sur plusieurs exercices. des produits constatés d'avance. des charges constatées d'avance.	X
9	Etat des redevances de credit bail.	X
10	Etat des engagements	X
11	Etat des dettes assorties de suretés réelles.	X
12	Etat des actions et parts sociales.	X



ELEMENT N° 1

* Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre.
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

* La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

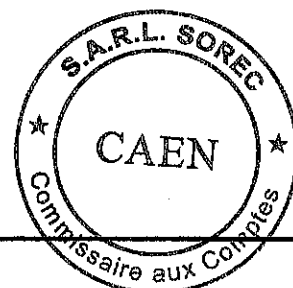
* Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), hors frais d'acquisition, ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	20 ANS
- Agencements et aménagements divers	05 ANS
- Matériel et outillages industriels	05 ANS
- Matériel de bureau et informatique	05 ANS
- Mobilier	05 ANS
- Matériel de transport	05 ANS



PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES,
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le cout d'achat hors frais
Accessoires.

Lorque la valeur d'inventaire est inferieure à la valeur
Brute, une provision pour dépréciation est constituée du
Montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisés à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur
D'inventaire est inférieure à la valeur comptable

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode :

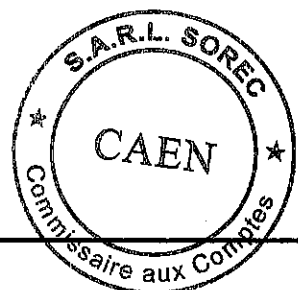
PREMIER ENTRE, PREMIER SORTI

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements
Comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au cout de production
Comprenant les consommations et les charges directes et
Indirectes de production , les amortissements des biens
Concourants à la production.

Le cout de la sous activité et les interets sont exclus de la
Valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée
Lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités
Indiquées ci-dessus est inférieur au cours du jour ou à la
Valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels
De vente.



* Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

A compter du 1er janvier 2009, afin de faciliter la lecture des comptes Annuels, les achats de voyages marge sont regroupés dans un seul compte D'achat. La même méthode est appliquée sur les ventes voyages marge et les Acomptes voyages.

* Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Le P.C.G. 1999 approuvé par arrêt du 22 JUIN 1999
- La loi n° 83 353 du 30 Avril 1983.
- Le décret n° 2005-1757 du 30 décembre 2005 modifiant le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983.

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

1 - Au 1er janvier 2005, les normes IFRS METHODE D'AMORTISSEMENT PAR COMPOSANTS Ont été appliquées sur les postes : AGENCEMENTS AMENAGEMENTS TERRAIN CAMPING

AMENAGEMENTS EXTERIEURS CAMPING 2

CONSTRUCTION BATIMENT CAMPING

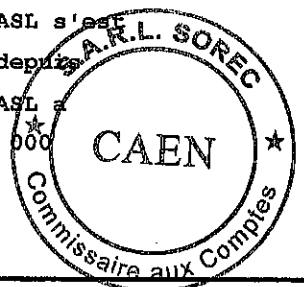
APPARTEMENTS MOULINEX

CONSTRUCTION BATIMENT ASL (au 09/01/2009)

2 - Le procès-verbal d'achèvement des travaux de la construction des nouveaux Locaux est daté du 09/01/2009.

Ces investissements font l'objet d'une subvention de 300 000 euros de la mairie De Mondeville, qui sont repris au prorata des amortissements annuels des Locaux. Il faut noter qu'en cas de cession des locaux avant fin 2027, L'association devra rembourser un/vingtième de 300 000 euros par année restant Entre l'année de cession et l'année 2027.

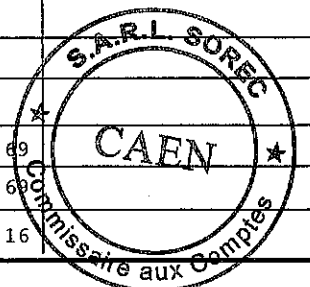
3 - RETRAITE COMPLEMENTAIRE IONIS ABELIO : Début 2010, l'Association ASL s'est aperçu que le taux de cotisation de retraite complémentaire appliqué depuis 1999 de 7.50 % n'est pas correct. Ce taux est normalement de 10 %. L'ASL a demandé à régulariser sa situation et estime son montant à environ 40 000 Euros. Aucune provision a été constatée.



IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations		
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	42 450.53			
CORPORELLES	Terrains	485 762.81			
	Constructions	Sur sol propre	1 462 664.28		767 145.28
		Sur sol d'autrui			
		Installations générales, agencements, et aménagements des constructions *	103 025.63		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	624 882.27		57 403.79	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements des constructions *	6 002.99		
		Matériel de transport *	9 030.10		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	75 682.14		19 439.71
		Matériel de bureau et informatique,			
	Immobilisations corporelles en cours	554 883.72			
Avances et acomptes					
TOTAL III	3 321 933.94		843 988.78		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	167.69			
	TOTAL IV	167.69			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		3 364 552.16		843 988.78	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations au la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation	
		par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			5 044.69	37 405.84	
CORPORELLES	Terrains			485 762.81		
	Constructions	Sur sol propre		88 420.43	2 141 389.14	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gales, agenets, amé-constructions			103 025.63	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			49 498.66	632 787.40	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, am. des constructions			6 002.99	
		Matériel de transport			9 030.10	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			43 216.29	51 905.56
		Emballages récupérables et divers *				
	Immobilisations corporelles en cours			554 883.72		
Avances et acomptes						
TOTAL III			736 019.10	3 429 903.63		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			167.69	167.69	
	TOTAL IV			167.69	167.69	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				741 063.79	3 467 477.16	

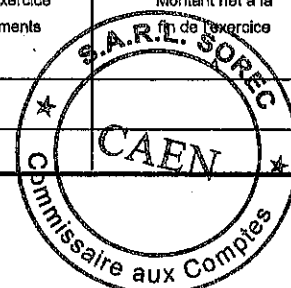


AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles		41 546.84	903.69	5 044.69	37 405.84
TOTAL II					
Terrains		54 190.18	9 874.15		64 064.33
Constructions	Sur sol propre	569 237.83	91 293.86	88 420.43	572 111.26
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	103 025.63			103 025.63
Installations techniques, matériel et outillage industriels		355 252.84	53 770.24	45 817.99	363 205.09
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	6 002.99			6 002.99
	Matériel de transport	1 795.06	1 806.02		3 601.08
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 932.59	12 458.95	43 127.40	13 264.14
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		1 133 437.12	169 203.22	177 365.82	1 125 274.52
TOTAL GENERAL (I + II + III)		1 174 983.96	170 106.91	182 410.51	1 162 680.36

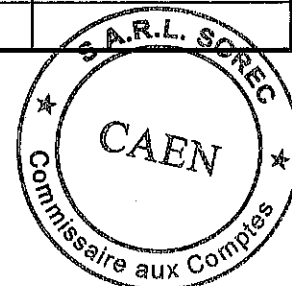
CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXER			CADRE C	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRE
Immobilisations amortissables	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises	
	1	2	3	4	5	
Frais établissement et recherche						
TOTAL I						
Immobilisations incorporelles	903.69					
TOTAL II						
Terrains	9 874.15			4 695.91		
Constructions	Sur sol propre	91 293.86		12 364.15		
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gales, agenc. et am. des const.					
Inst. techniques mat. et outillage	53 770.24					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers					
	Matériel de transport	1 806.02				
	Matériel bureau Inform. mobilier	12 458.95				
	Emballages récup. et divers					
TOTAL III	169 203.22			17 060.06		
Total général (I + II + III)	170 106.91			17 060.06		

CADRE D		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTI SUR PLUSIEURS EXERCICES			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
		1	2	3	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					



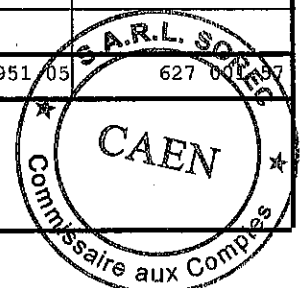
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Natures des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires	63 051.98	17 060.06		80 112.04
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	63 051.98	17 060.06		80 112.04
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciations				
- incorporelles				
- corporelles				
sur immobilisations				
- titres mis en équivalence				
- titres de participation				
- autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	63 051.98	17 060.06		80 112.04
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles		17 060.06		



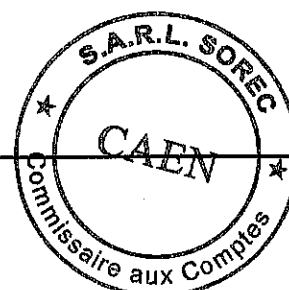
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CADRE A		ETAT DES CREANCES	Montant brut 1	A un an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations					
	Prêts (1) (2)					
	Autres immobilisations financières		167.69	167.69		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					
	Autres créances clients		21 998.25	21 998.25		
	Créances représentative (Provisions pour dépréciation antérieurement constituées)					
	Personnel et comptes rattachés					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 378.32	1 378.32		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée		12 347.32	12 347.32	
		Autres impôts, taxes et versement assimilés				
		Divers		8 034.00	8 034.00	
	Groupe et associés (2)					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pensions de titres)		94 928.14	94 928.14			
Charges constatées d'avance		44 784.87	44 784.87			
TOTAUX		183 638.59	183 638.59			
RENOIS	(1)	Montants - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2)	- Prêts et avances consentis aux associés (personne physique)				
CADRE B		ETAT DES DETTES	Montant brut 1	A un an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)						
Autres emprunts obligataires (1)						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 2 ans au maximum à l'origine					
	à plus de 2 ans à l'origine		815 166.18	34 213.56	153 951.05	627 001.57
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)		6 615.81	6 615.81			
Fournisseurs et comptes rattachés		39 471.52	39 471.52			
Personnel et comptes rattachés		21 378.60	21 378.60			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		50 388.44	50 388.44			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		377.30	377.30		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts, taxes et assimilés		3 906.72	3 906.72		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		26 254.79	26 254.79			
Groupe et associés (2)						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pensions de titres)		3 465.26	3 465.26			
Dettes représentatives de titres empruntés						
Produits constatés d'avance		9 736.99	9 736.99			
TOTAUX		976 761.61	195 808.99	153 951.05	627 001.57	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	135 619.40			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	32 657.64			
	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				



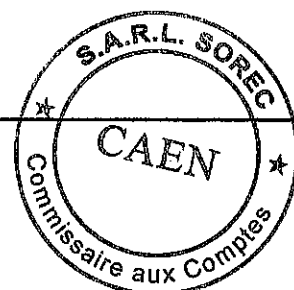
ELEMENT N° 7
ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

DETAIL DES POSTES	MONTANT	TRAITEMENT COMPTABLE
I. PRODUITS A RECEVOIR		
- Intérêts courus	3 541.00	A l'inventaire, ces produits ont été enregistrés au crédit des comptes de produits selon leur nature.
- R.R.R.O et avoirs non recus	2 668.30	
- Clients factures à établir		A l'ouverture de l'exercice elles seront extournées par les écritures inverses (débit des comptes de produits à crédit des produits à recevoir).
- Débiteurs divers produits à recevoir	13 771.72	
TOTAL	19 981.02	
II. CHARGES A PAYER		
- Intérêts courus s/emprunt	6 475.81	A l'inventaire, ces charges ont été enregistrés au débit des comptes de charges selon leur nature.
- Fournisseurs Factures non parvenues	3 861.14	
- Provision pour congés payés charges s/congés payés	21 378.60 8 551.44	A l'ouverture de l'exercice elles seront extournées par les écritures inverses (débit des charges à payer à crédit des comptes de charges).
- Personnel autres charges à payer		
- Etat: charges à payer		
- Créiteur divers Charges à payer	3 252.46	
- Associés C/C intérêts courus à payer		
- Intérêts courus à payer		
- Organismes sociaux charges à payer		
TOTAL	43 519.45	



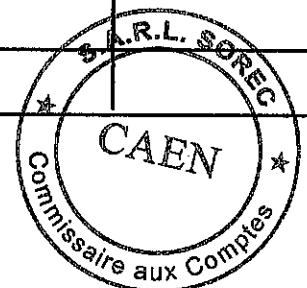
ELEMENT N° 8
ETAT DES CHARGES A REPARTIR.
DES PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE.

DETAIL DES POSTES	MONTANT	TRAITEMENT COMPTABLE
<u>I. CHARGES A REPARTIR</u> <u>SUR PLUSIEURS EXERCICES</u> - Charges différées. - Frais d'acquisition des immobilisations. - Charges à étaler. <div style="text-align: right;">TOTAL</div>		Montant initial : Amortis sur 00 ans. Montant initial : Amortis sur 00 ans. Montant initial : Amortis sur 00 ans.
<u>II. PRODUITS</u> <u>CONSTATES D'AVANCE.</u> <div style="text-align: right;">TOTAL</div>	9 736.99 9 736.99	A l'inventaire, ces produits constatés d'avance ont été débités aux comptes de produits selon leur nature. A l'ouverture de l'exercice ils seront extournés par les écritures inverses. (débit des produits constatés d'avance à crédit des comptes de produits).
<u>III. CHARGES</u> <u>CONSTATES D'AVANCE.</u> <div style="text-align: right;">TOTAL</div>	44 784.87 44 784.87	A l'inventaire, ces charges constatées d'avance ont été créditées aux comptes de charges selon leur nature. A l'ouverture de l'exercice elles seront extournées par les écritures inverses. (débit des comptes de charges à crédit des charges constatées d'avance).



ELEMENT N° 9
ETAT DE REDEVANCES DE CREDIT BAIL.

RUBRIQUES	REDEVANCES				
	ANTERIEURES	DE L'EXERCICE	RESTANT A PAYER		
			Un an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
<u>MOBILIER</u> MOBIL HOME BNP	18 433.86	26 024.27	26 024.27	86 997.80	
TOTAL	18 433.86	26 024.27	26 024.27	86 997.80	
<u>IMMOBILIER</u>					
TOTAL					



ELEMENT N° 11

ETAT DES DETTES ASSORTIES DE SURETES REELLES

NATURE DE LA DETTE	MONTANT INITIAL	SOLDE DU	GARANTIE DONNEE		
			HYPOTHEQUE	GAGE	NANTISSEMENT
EMPRUNT EXTENSION	600 000.00	496 971.90	400 000.00		
EMPRUNT BLOC SANI					
EMPRUNT LOCAUX AS L	330 000.00	318 194.28	330 000.00		
TOTAL		815 166.18			



ASL MONDEVILLE

Siège social : 121 rue du Docteur CALMETTE 14120 MONDEVILLE

RAPPORT SPECIAL DU ou DES COMMISSAIRE(S) AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTES

Exercice clos le 31/12/2009

Cabinet SARL SOREC

Siège social : 7 rue Karl PROBST, 14000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre , nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à CAEN, le 29/04/2010
Pour la société SARL SOREC
Commissaire aux comptes

Christophe LE BOULANGER
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christophe Le Boulanger', is written over a diagonal line that extends from the bottom left towards the top right of the page.